

PROCES-VERBAL
COMITE DIRECTEUR NATIONAL N° 432
VITROLLES, le 09, 10 et 11 octobre 2009

RESOLUTIONS

Document approuvé le

Classification du document : public

Réunion du vendredi 09 octobre 2009, 17h00-21h00 - Comité Directeur National
(ordre du jour particulier)

Présents :

Mrs BERGMANN - BLANCHARD - BUE - CAILLIERE - CAVALLO - Mme DESSERTINE - Mrs DI
MEGLIO - DINDINAUD - ESCALES - Mmes GAUCHET - HERVE - Mrs MAIRE - MERLO -
MICHEL - Mme MORIN - Mr NOWAK - Mme RICHARD - Mrs SEVERIN - SIMION - VASSEUR -
YAN

Absents et excusés : Mr GERARD - Mme MULLER HIMBER

Assistaient également :

- Mr AUFRAY Guy	Responsable championnat multi activités
- Mr BRONER Jean-Marc	Directeur
- Mr MARTIN Claude	Directeur Technique National
- Mr MONTAGNON J. Pierre	Directeur logistique
- Mr DELMAS Alain	Chargé de Mission
- Mme MAES Sophie	Secrétaire de séance

01 - Informations du Président :

- Point concernant le DTN :

Présentation du nouveau Directeur Technique National de la Fédération Mr Claude MARTIN. Le Président salue cette arrivée qui répond à son choix et à la bonne écoute de notre Ministère de tutelle, et qui s'inscrit dans la nécessité de gérer dans l'urgence un nombre important de dossiers non traités jusque là.

- Ministère des Sports (MS) :

Point sur la rencontre avec la Secrétaire d'Etat aux Sports. Ce rdv a été particulièrement fructueux. Il est le reflet de liens nouveaux, retissés depuis mars dernier avec notre ministère de tutelle. Deux sujets clés de ce rendez-vous, développement durable « *en quelques mois, notre Fédération est devenue une des fédérations sportives les plus impliquées en ce domaine* » et l'installation de la France à l'étranger « *accroître l'influence de la France à l'international* ».

- Ministère Développement durable :

MEEDDM, encouragements du Ministère. Dossiers seront détaillés ci-dessous.

- CMAS Europe :

Comme son nom l'indique, c'est un organisme européen. Il a pour mission, entre autres, de tenter de coordonner les actions des différentes fédérations européennes, ce qui a cruellement fait défaut, notamment dans le cadre des travaux sur les normes européennes (Cen). Jean Louis BLANCHARD en a été élu Vice Président à la dernière réunion.

- Partenaires :

Signature du partenariat avec Scubapro, équipement VIP mais également nouvelle opération promotionnelle à destination des clubs (cf site <ffessm.fr > pour info).

Deux nouveaux partenariats sont en cours de négociation pour les licenciés (Hertz et Europe Car).

Partenariat étroit avec le Salon de la plongée.

Point sur le partenariat avec Aqualung, en cours d'étude.

02 - Informations du Secrétaire Général :

- Correctifs Rapport CDN : Explications sur le circuit de réalisation du PV de CDN.

De petites modifications ont été opérées sur le dernier PV du CDN :

- Retrait du nom de la personne concerné par le contrôle anti dopage (p 4).
- A la place de piscine Boulogne, lire piscine Courbevoie (p8).
- Ajout mot « initialement » ... 3 épreuves d'apnée ont été autorisées initialement à la Fédé... (p15).

- Supports visuels créés :

- Nouveau Certificat de baptême, réalisé et finalisé.
- Nouvelle Plaquette multi activités « Le plaisir est sous l'eau » réalisée et finalisée.
- Nouveau FFESSM Mode d'emploi 2009-2013, réalisé et finalisé.

- Actions site Web et revue :

- Point sur les nombreux espaces nouveaux du site FFESSM.
- Activation des news letters.
- Deux mois d'actions fédérales dans Subaqua.
- Mise en ligne publique dernier PV CDN fin juin sur site web.
- Signalétique du siège fédéral, en cours avec le syndic (une AG copropriété est prévue pour novembre sur ce sujet).

Un rappel sera fait pour le PV de la Commission Technique Nationale, pour bien mentionner que le PV est soumis à approbation du CDN.

03 - Informations du Trésorier Général :

- **Licences :** 146 574 licences au total donc perte de 400 licences par rapport à 2008.

Baisse des licences jeunes (15 729) cette année. Le nombre de licences perdues sur les licences jeunes correspond au basculement en licences enfants qui sont donc en hausse.

- **Cartes de certification :** 49 733 délivrées au 30 septembre, 43 000 l'année dernière. Sur même période. Donc grosse évolution.

- **Négociation de la convention d'objectifs :** A du se faire sans l'aide de l'ancien DTN. La somme allouée sera légèrement augmentée, 280 750 euros pour 2009. Point sur le suivi des listes haut niveau. Le manque de suivi de nos sportifs de haut niveau pour 2008 a été reproché à la fédération, au niveau médical. Des fonds dédiés ont été ainsi non utilisés dans les exercices antérieurs, de ce fait ils ne nous ont pas été renouvelés ! S'il n'y avait pas eu ce manquement au niveau du suivi, la somme allouée aurait été d'environ 300 000 euros. Le versement du solde doit intervenir prochainement à réception des critères d'évaluation.

- **Demande de prêt émanant du CAP Trébeurden :** demande à hauteur de 15 000 euros (voire 20.000 euros) sur trois ans d'un prêt à taux zéro. Point sur ce dossier correspondant à la création d'un duplex audio vidéo. Pour un budget de 30 000 euros. Absence d'un investissement régional. Un prêt avait déjà été accordé récemment de 50 000 euros en 2007 au CAP Trebeurden.

Résolution 09/119 : Approbation de cette demande de prêt ?

Vote :

Pour : 0

Abstention : 2

Vote : Refusé à l'unanimité des exprimés

04 - Grands Rendez-vous, dates et mise au point sur :

*** Championnat sportifs de France 2010 Paris Cergy Pontoise (G Aufray et comité IDF) :**

Modification du nom : « Championnat de France des sports subaquatiques ».

Point stratégique : Plan d'eau de Cergy Pontoise.

Nombre de participants : 872.

Date : 22, 23 et 24 mai 2010.

Problème au niveau des piscines, Poissy demande 2500 euros par jour. Demande de piscines sur Courbevoie. En attente sur les réponses.

Le hockey aura besoin d'une piscine pour eux tout seuls sur 3 jours. Possibilité sur Sarcelles. 3 piscines au total sont nécessaires pour ce championnat.

Repas de gala en prévision.

Gestion financière des championnats : Point sur ce poste. Un débat sera soulevé sur la pérennité de ces championnats avec les commissions, lors CDN de février 2010.

Au prochain CDN nous demanderons un pointage précis des besoins (compétiteurs et juges). Remise à plat, pour un changement en 2011.

Possibilité de démonstration de la plongée sportive.

*** AG 2010 Annecy (JP Montagnon, S Maes et F Di Méglio) et autres AG pour l'Olympiade :**

Assemblée générale organisée par le CODEP de Haute Savoie, Jean Pierre COSTE. Date 19, 20 et 21 mars. Pour le Vendredi, réunion du Bureau élargi de 17 h jusqu'à 19 h. Apéritif à la Mairie d'Annecy à 19 h 30 avec les Régions et Commissions, ainsi qu'avec les élus locaux FFESSM.

Cette réunion pré AG est nécessaire notamment pour le rapport du commissaire aux comptes devant le CDN. Prévoir un temps avec seulement les membres du CDN. Donc pas de convocation au Bureau du Vendredi pour les régions et commissions.

Samedi matin Assemblée Générale des Commissions Nationales. Début d'après-midi collège des instructeurs et conseil des OD.

Début de l'AG des clubs à 16 h avec remise des médailles d'or en fin d'après-midi. La proposition sera faite pour que les médailles des commissions soient remises aussi lors des AG des commissions qui les ont demandées, de même pour les OD.

Repas de gala 20 h 30, solution sur un bateau choisie par organisateurs (250 personnes + 50 personnes). Tarif global moins cher qu'en 2008 et moins cher que si on devait louer une salle dans les environs.

Point sur le rapport des commissions en AG des clubs. Il semblerait intéressant de pouvoir commencer le samedi après-midi par le rapport des commissions devant les clubs ce qui dynamiserait l'intérêt porté au travail de celles-ci. Les rapports du Président, Secrétaire, Trésorier seraient alors faits le dimanche matin. Fin de l'AG prévue avec le repas de 13 h.

*** Festival image s/m Marseille 2009, Festival film Toulon 2009 (F. Di Méglio) :**

La fédération patronne le Festival Mondial de l'Image sous-marine qui va se dérouler à Marseille du 29/10 au 1/11. Relations différentes du passé. Ce sont l'organisation du Festival et la Fédération qui invitent à la cérémonie de Palmarès du samedi. Aucune subvention fédérale n'a été donnée. Après cette édition, voir ce qu'il y aura à faire pour 2011.

Rapport sur le récent Festival du Film de Toulon duquel la fédération est partenaire.

*** Ripe 2009 Porquerolles (F Di Méglio) :**

25 au 28 octobre 2009. A noter qu'il y a eu trop de demandes par rapport aux places disponibles, la date d'enregistrement des demandes a été pris en compte, une priorité a été aussi donnée dans la mesure du possible aux non inscrits des années antérieures.

*** Salon Plongée 2010 Paris (O. Maire) :**

La fédération est partenaire du Salon de la plongée. Nouveau stand unique et ouvert de 160 m², proposition de deux prestataires. Uniformisation des tenues des personnes sur le stand. 24 conférences seront réalisées par les commissions. Gestion de la piscine par l'intermédiaire du Comité régional IDF Picardie.

*** Forum des Présidents pour fin 2010 :**

Un Campus doit-il être prévu pour fin 2010 ? Organisation et modalités à revoir. Pourquoi ne pas faire une rencontre des élus nationaux vers les comités ? On s'orienterait alors vers plusieurs forums régionaux pour avoir une plus grande proximité avec les clubs et l'ensemble des élus locaux.

*** Création « opération nationale 2010 clubs » (impact MEEDDM) (F. Di Méglie) :**

Sur l'idée des journées de la mer. Cette opération se déroulerait sur une journée, soit sur la journée du nautisme soit plutôt sur la journée des océans, avec une activité principale de baptêmes multi activités. Affichage et communication presse préalables spécifiques.

Résolution 09/120 : Approbation

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

*** AG Cmas 2012/2013 (J.L. Blanchard , F. Di Méglie) :**

Proposition d'organisation d'une Assemblée Générale CMAS en France, sur Marseille en 2012 ou 2013. 2013 serait plus adéquat en décalage à l'AG fédérale. En effet une AG électorale voit la présence de beaucoup plus de pays et Marseille en 2013 sera capitale européenne de la culture.

Résolution 09/120 : Accord de principe

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

*** Prochain CDN élargi dédié aux Commissions Nationales :**

5, 6 et 7 février 2009, même fonctionnement, vendredi soir et samedi matin pour le bureau élargi. Samedi après midi et dimanche matin pour les commissions et régions. Organisation à l'aéroport de Marignane avec repas le vendredi soir à l'extérieur.

05 - Club France FFESSM international, mise en place au 15/09 (JL Blanchard - A Delmas) :

Point d'étape.

Une partie spécifique a été dédiée au Club France FFESSM à partir du site fédéral ; tous les documents et informations sont téléchargeables à partir de notre site. La 1^{ère} phase de rattachement des structures a débuté le 15 septembre sous forme de sections. Le dispositif actuel a pour vocation de permettre la création de SCA internationales dès la rentrée prochaine et après modification du Règlement Intérieur proposé à la prochaine AG (voir infra). Une fois par mois il sera demandé aux sections le règlement des licences, avec facturation.

Création d'une charte graphique spécifique qui montre la FFESSM à l'international.

Précision du CDN sur la résolution 09/100 sur la mise en place du Club France et l'option choisie. Utilité d'unifier l'image internationale.

Proposition d'avenant à cette résolution : *Pas de lien contraint mais possibilité d'un lien volontaire pour participer aux actions de communication et de promotion du label Club France FFESSM à l'international.*

Résolution 09/121 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

**Réunion du samedi 10 octobre 2009, 9h00-13h00 Comité Directeur National
(ordre du jour particulier)**

Présents :

Mrs BERGMANN - BLANCHARD - BUE - CAILLÈRE - CAVALLO - Mme DESSERTINE - Mrs DI MEGLIO - DINDINAUD - ESCALES - Mmes GAUCHET - HERVE - Mrs MAIRE - MERLO - MICHEL - Mme MORIN - Mr NOWAK - Mme RICHARD - Mrs SEVERIN - SIMION - VASSEUR - YAN

Absents et excusés : Mr GERARD - Mme MULLER HIMBER

Assistaient également :

- Mr AUFRAY Guy	Responsable championnat multi activités
- Mr BRONER Jean-Marc	Directeur
- Mr MARTIN Claude	Directeur Technique National
- Mr MARTIN RAZI Pierre	Rédacteur en Chef Subaqua
- Mr MONTAGNON Jean Pierre	Directeur logistique
- Mr DELMAS Alain	Chargé de Mission
- Mme MAES Sophie	Secrétaire de séance

06 - Bureau des Manifestations (B. Severin) :

* Réalisation de fiches conseils. Avenir de ces fiches ? Mise en téléchargement sur le site FFESSM. Edition d'un exemplaire relié pour chaque membre du CDN, pour les Présidents de Commissions Nationales et pour les Présidents des Comités Régionaux.

* Réalisation de cahiers des charges, dans un premier temps pour le championnat de France des sports subaquatiques. Question sur l'avenir de ce championnat, car cahier des charges trop lourd. Confirmation débat au CDN de février avec les commissions nationales, peut déboucher sur un reformatage de certains de ces championnats.

* Spectacle : Problème des spectateurs lors des championnats. Information des non initiés.

* Représentation du Bureau des manifestations : Présence d'un membre du Bureau aux grandes manifestations, celle pour lesquelles la commission a demandé la présence du Président.

Résolution 09/122 : *Il y a obligation de consultation du représentant de la commission au bureau des manifestations, en particulier pour le protocole et pour la gestion des VIP.*

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

* Promotion des manifestations : La fédération a besoin de promotion. Gestion des invitations aux officiels lors des manifestations.

- * Représentant du CDN lors des manifestations : Après une manifestation donnée, réalisation d'une fiche d'observations par le représentant du CDN à cette manifestation. Création de cette fiche récapitulative à prévoir par président du Bureau des manifestations.
- * Point sur la responsabilité lors des manifestations.

07 - Activités Jeunes : bilan intermédiaire suites audit d'Alain Delmas, état des lieux en milieu scolaire (A.S. Dessertine), avenir des Ripe, tournées des plages FFESSM :

* **Bilan intermédiaire suites audit Alain Delmas :** Le document de synthèse a été envoyé au CDN, point sur la synthèse des votes. 11 propositions acceptées, 1 proposition rejetée, 5 propositions à creuser.

La proposition de développer le secteur compétitif y compris en scaphandre a été refusée à la majorité lors de la consultation. Trop prématuré encore.

Les 11 propositions votées à 100 % et à 95 % sont rendues opérationnelles, point au prochain CDN :

- Créer un support de communication spécifique,
- Mener une campagne de promotion ciblée,
- Améliorer l'identification de l'offre,
- Créer un ATP spécifique à l'accueil collectif des jeunes,
- Développer une approche globale,
- Créer de nouveaux produits,
- Sensibiliser les enseignants du secteur scolaire.
- Créer un nom porteur,
- Former les enseignants du secteur scolaire,
- Structurer l'offre d'accueil scolaire,
- Elaborer un partenariat institutionnel scolaire

Résolution 09/123 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Les 5 propositions intermédiaires seront proposées à la CTN, à la Médicale et à la Juridique pour analyse plus complète. Le Comité Directeur National insiste sur la nécessité que ces commissions répondent rapidement à cette demande de façon à mettre en œuvre éventuellement ces 5 propositions :

- Abaisser l'âge minimal de la pratique.
- Adapter les contraintes médicales préalables.
- Faciliter la prise de responsabilité dans les clubs.
- Systématiser la formation de base des cadres.
- Cibler la spécialisation volontaire des cadres.

Résolution 09/124 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

La proposition n°11 « Développer le secteur compétitif, y compris en scaphandre » est refusée à la majorité.

Pour rendre opérationnelles ces propositions, le groupe chargé des Jeunes au sein du CDN va travailler sur les moyens à mettre en œuvre.

* **Etat des lieux en milieu scolaire (A.S. Dessertine)** : Bilan. Connaître le milieu scolaire, gestion administrative et sportive. Recensement des établissements concernés du 2nd degré, fonctionnement du milieu scolaire, contact avec le ministère de l'agriculture, mise en place d'une convention UNSS, mise en place d'un modèle de convention association sportive / club local.

Stratégie à mettre en place au niveau local et mise en place d'un guide de procédure (fiches pratiques).

* **Avenir des RIPE** : actuellement c'est une manifestation exemplaire mais dont l'accompagnement budgétaire par la fédération est trop important ; un maintien de «RIPE » nationales devrait nécessairement s'accompagner d'une assise budgétaire mieux répartie et surtout non assumée majoritairement par le budget national. Une des idées est de faire évoluer les RIPE du niveau national au niveau des régions. Etat des lieux des RIPE, rencontre transversale des commissions et savoir faire fédéral, ceci est à transmettre vers les régions qui commencent d'ailleurs à initier des opérations similaires. Idée de mise en place de mesures incitatives (aide financière incitative + apport des partenariats nationaux) pour d'éventuelles RIPE régionales.

Il reste donc à définir une véritable identification du concept RIPE, à mettre à disposition des régions qui voudraient décliner ce concept localement. A ce titre, le comité d'organisation des RIPE, porteur du savoir faire et de l'expertise en ce domaine, reste opérationnel.

* **Tournée des plages FFESSM** : La fédération serait partenaire avec Daniel MEOUCHY. C'est une caravane qui se déplace, jusqu'à aujourd'hui sous l'égide de Beuchat, elle permet de faire connaître nos activités subaquatiques par la rando sub. L'idée est de reprendre cette initiative sous l'égide de la fédération. 15 jours de tournée sur la façade méditerranéenne, participation des clubs locaux. Produit grand public tourné vers les familles et les jeunes. Une partie budgétaire non utilisée des Ripe serait réorientée vers ce projet.

Résolution 09/125 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

La fédération souhaite créer une tournée des plages pour 2010 avec Daniel MEOUCHY, sur 15 jours, uniquement façade méditerranéenne.

Résolution 09/126 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

08 - Personnel siège national et pôle France, dossier social (F. Merlo, JM. Broner) :

* **Point sur le pôle France** : Ouverture du pôle France au 1^{er} septembre par le Président Adjoint et le Directeur, en l'absence de nomination du DTN. Minimum d'athlètes pour un pôle France : 8 personnes, aujourd'hui il n'y a que 5. Il est possible d'y intégrer des nageurs des différentes régions y compris dans le cadre de phases d'entraînement pendant les congés scolaires ; le Pdt Adjoint en appelle aux OD pour faire connaître ces possibilités. (sera réaffirmé en CDN en présence des OD). Point sur l'entraîneur du pôle, nécessité de rationaliser son emploi du temps, ce qui n'a pas été le cas dans le passé.

Le parcours d'excellence sportive sera un des travaux prioritaires du nouveau DTN, ce chantier n'ayant pas été commencé par son prédécesseur.

* **Dossier social** : les avenants aux contrats de travail ont été signés entre la fédération et le personnel fédéral, au plus tôt après l'élection de la nouvelle équipe, pour répondre aux obligations de la Convention Collective Nationale du Sport (Ccns). Nouvelle embauche au service comptable en CDD pour palier l'arrêt maladie d'un de nos comptables.

Certaines obligations n'ont pas été respectées par le passé. La date d'application de la Convention Collective Nationale du Sport avait obligation de souscription au dispositif de prévoyance avant le 31/12/08. L'arrêt maladie d'un des salariés pose ainsi un problème grave de sa prise en charge. Un long débat sur ce dossier problématique s'instaure à l'issue duquel le Comité Directeur National décide d'aller jusqu'au bout des différentes possibilités envisagées, y compris celle d'engager la responsabilité civile éventuelle des mandataires sociaux chargés de ce dossier. Une communication sera faite à distance sur les choix du CDN.

Résolution 09/127 : *Le cdn accepte t-il d'aller jusqu'au bout des différentes possibilités proposées, y compris celle d'engager la responsabilité civile éventuelle des mandataires sociaux chargés de ce dossier.*

Vote : 19 votants

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

09 - CIAA état des lieux (V. Morin - R. Cavallo) :

Nouvelle filière professionnelle, réforme des diplômes d'état d'encadrement sportif, cas de la Nage avec Palmes. Proposition d'ouvrir un certificat de spécialisation NAP (CS) rattaché au DE natation course ou plongée (dès lors que la filière professionnelle aura été mise en place). 3 conséquences pour créer cette architecture : rédaction de ce CS NAP pour présentation au ministère avant le 22 octobre / petite modification à apporter au texte spécificité NAP du RIFAS / rédaction pass'compétition NAP en conformité avec l'ENF.

Vote sur ces propositions sera fait à la reprise de la séance.

Réunion du samedi 10 octobre 2009 après-midi.

Présents :

Mrs BERGMANN - BLANCHARD - BUE - CAILLIERE - CAVALLO - Mme DESSERTINE - Mrs DI MEGLIO - DINDINAUD - ESCALES - Mme GAUCHET - Mr GERARD - Mme HERVE - Mrs MAIRE - MERLO - MICHEL - Mme MORIN - Mr NOWAK - Mme RICHARD - Mrs SEVERIN - SIMION - VASSEUR - YAN

Absents et excusés : Mme MULLER HIMBER - Mr GERARD

Assistaient également :

-Mr AZEMARD Jean	Conseil des Sages
-Mr BRONER Jean-Marc	Directeur
- Mr DELMAS Alain	Chargé de Mission
- Mme DUBOIS Monique	Conseil des Sages
- Mr MARTIN RAZI	Rédacteur en Chef Subaqua
- Mr MONTAGNON J.Pierre	Directeur Logistique
- Mr Pierre PERRAUD	Comité d'Honneur, ancien Président.
- Mme PUGET Albane	Chef de Publicité
- Mr VEDRINES André	Comité d'Honneur
- Mme MAES Sophie	Secrétaire de séance

Présidents de comités régionaux :

- Mr Christian BERGMANN	Est
- Mr René CAVALLO	Provence Alpes
- Mr Philippe DAVID représenté par Serge DAVID	Ligue des Pays Normands
- Mlle Tania DE FABRIQUE SAINT TOURS	Martinique
- Mr Jacques DULIEU	Nord Pas-de-Calais

- Mr Pierre DUNAC	Pyrénées Méditerranée
- Mr Jean ESCALES	Corse
- Mr Bernard LABBE	Aquitaine Limousin Poitou Charente
- Mr Daniel LEHMANN représenté par Michel BUE	Rhône Alpes Bourgogne Auvergne
- Mr Georges MASANELLI représenté par Jean Michel RENOULT	Réunion
- Mr Francis MERLO	Ile de France Picardie
- Mr Alex POLLINO	Côte d'Azur
- Mr Jean Yves REDUREAU	Bretagne Pays de la Loire
- Mr Bertrand RITOURET	Centre

Réunion du samedi 10 octobre 2009, 14h45-15h00 Comité Directeur National seul.

01 - CIAA état des lieux :

Rappel des propositions rattachées à l'ouverture d'un certificat de spécialisation NAP, en notant que la proposition fédérale faite au MS tient compte stricto sensu des demandes de la Commission Nationale NAP.

Résolution 09/128 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

***Réunion du samedi 10 octobre 2009, 15h00-19h
CDN élargi aux Comités Régionaux.***

Présentation des Présidents de régions.

02 - Compte Rendu du Président :

Présentation du DTN. Confiance restaurée avec le Ministère. Point sur les bonnes relations avec les différents ministères, jeunesse et sports, écologie....

03 - Compte Rendu du Secrétaire Général :

Rappel des points importants présentés au CDN le vendredi.

04 - Compte Rendu du Trésorier Général :

Point sur l'évolution des licences et certifications.

05 - Compte Rendu des décisions du Bureau Directeur élargi du 9/10 après-midi et 10/10 matin :

- Projet organisation de l'Assemblée Générale de la CMAS 2013.
- Propositions dossier jeunes. 11 propositions adoptées, 1 proposition rejetée et 5 à creuser.
- Bureau des Manifestations : Dossier complet en fiches sur organisation d'une manifestation. Pérennité des championnats de France des sports subaquatiques passe par un re-paramétrage de certains championnats. Débat pour CDN de février avec les Commissions.
- Mise en place club France FFESSM international depuis 15/9.
- Activités famille et jeunes grand public : Tournée des plages, dossier en cours.
- projet de RIPE transférées au niveau régional. Cahier des charges à réaliser sous forme d'une charte, à prévoir pour CDN de février par le comité d'organisation des Ripe. Tour de table des régions.
- Convention Collective Nationale du Sport signée pour les salariés du siège, elle devait trouver son application fin 2008. Un dossier social problématique en cours.

06 - Vade-mecum d'un Président (C. Hervé, G. Vasseur) :

Aide aux nouveaux dirigeants. Ce sont les questions que peut se poser un nouveau dirigeant de club avec un fil conducteur pour y répondre. Présentation des divers chapitres. Mise en place en cours avec possible diffusion au prochain salon de la plongée. Concept de la présentation à voir avec Albane Puget.

07 - Harmonisation brevets fédéraux, état d'avancement (L. Caillere) :

Recherche d'une appellation « standard » déclinable dans toutes les activités et parlante pour l'étranger. Cours de base homogène et passerelles inter commissions faciles, et si possible se rapprocher des standards CMAS.

Demande adressée aux experts : retour d'expérience, échanges constructifs, pas de polémiques, écoute des experts. Les retours : 10 commissions ont répondu. OK pour harmoniser appellations et permettre une meilleure transversalité, pas de proposition novatrice concrète.

Recherche d'une classification de l'existant :

- 1 - niveau Initié
- 2 - niveau Pratiquant
- 3 - niveau Spécialiste

Niveau Initié : 11 commissions concernées

Niveau Pratiquant : 8 commissions concernées, (exemple : apprenant, perfectionné ou confirmé, expert).

Niveau Spécialiste : 2 commissions concernées. Concerne les qualifications Nitrox, Trimix

Etapes suivantes : Proposer une classification et des appellations, repositionner ces niveaux, étudier les passerelles possibles entre les différentes commissions nationales, étudier les équivalences CMAS possibles, délivrance en ligne systématique. Rechercher ensuite une harmonisation des brevets de cadres.

08 - Evolution cadre réglementaire de la plongée (JL. Blanchard) :

3 dossiers en cours de réforme :

- Rénovation filières professionnelles.
- Futur cadre réglementaire plongée avec l'accueil des plongeurs munis de titres « tiers ».
- Hyperbarie.

La récente disparition de la Section Permanente du Comité Consultatif a dans un premier temps inquiété Jean Louis Blanchard, tout en sachant qu'elle donne plus de souplesse au Ministère. En fait les réunions qui ont suivi ont montré que la souplesse en question ne se faisait pas au détriment de la FFESSM : en tant que Fédération délégataire, notre avis est systématiquement demandé et souvent pris en compte.

Partant du constat qu'il faut ouvrir « le marché » du plongeur,

- Reconnaître les plongeurs pratiquants de quelques origines qu'ils soient. Sous les conditions suivantes : pas de grille d'équivalence, pas de déstructuration de l'école française de plongée, responsabilisation du guide de palanquée (GP) et du directeur de plongée (DP)
- Normalisation des niveaux. Les normes européennes concernant les plongeurs (et non pas les moniteurs ou les structures) sont applicables sur le territoire français ce qui n'est pas sans poser un grave problème de compatibilité avec les normes de sécurité françaises incluses dans le code du sport. Ces normes européennes sont un outil de comparaison, sans jamais être un référentiel ni de formation, ni de certification. La proposition fédérale, plus ouverte, insiste fortement sur le fait que le projet de réglementation en cours de rédaction ne soit pas assujéti à ces normes mais permette d'accueillir tous les plongeurs certifiés à l'étranger quels qu'ils soient.

09 – Information sur les SCA (P Michel, A Delmas) :

Bilan au 15 septembre 2009. 311 SCA aujourd'hui, + 8%. Représente 89% des parts de marché des structures commerciales.

L'implication fédérale des SCA: 14 057 licences +2,7 %, vente de certifications 12 513 + 4,5 %.

Au total, 10% des licences et 21% des certifications fédérales.

Classification des SCA : le nombre est stable 130 SCA classifiées. SCA VIP : 35, SCA + : 95.

Total SCA au 15 octobre : 303 SCA.

* Point sur l'accueil des stagiaires MF1 dans les SCA par convention de stage. Création d'un groupe de travail sur ce sujet, coordonné par P Michel avec contact commission nationale juridique et le cabinet juridique du Ministère.

Résolution 09/129 : Réouverture d'une analyse sur ce sujet.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

* Représentativité des SCA : Question posée par P Michel « peut on faire passer la limite de représentativité des Sca dans le fonctionnement fédéral de 10 à 20% ». Et donc passage des 10 aux 20 % pour les votes en AG. Cela pose un certain nombre de problèmes, notamment statutaires et structurels. Cela nécessite une réflexion approfondie sur ce sujet avant toute modification.

* Meilleure identification des SCA sur les sites des régions. Sur les sites Internet, il faut informer du listing des SCA au même titre que celui des clubs associatifs, dans la mesure où ces deux populations constituent les différentes catégories de nos membres tel que stipulé dans nos statuts.

* Demande d'un espace SCA sur le stand Fédéral au Salon de la Plongée. Point rencontre : oui, point de vente : non.

10 – Subaqua :

F. Di Méglia résume les points importants de la réunion récente avec l'équipe Subaqua. Restructuration de la forme et politique éditoriale. Insertion d'articles de fonds dédiés aux débutants. Reportages : mise en avant de reportages destinations proches. Résultats de l'OJD 2008 favorables.

Une nouvelle maquette est envisagée pour début 2010.

P Martin Razi résume certaines données et leurs évolutions actuelles pour ce qui concerne Subaqua, dans le cadre du prépresse traditionnellement constitué de la maquette et la photogravure. Après le départ à la retraite du maquettiste actuel, projet de regrouper les deux facettes par un seul prestataire. 4 prestataires proposés : Arc en Ciel, Infostrates, Com3Pom et Maori. Les nouveaux prestataires permettraient avec les nouveaux choix techniques de réduire fortement les coûts à la page.

Un des prestataires est composé d'un membre de la famille du directeur logistique FFESSM. D'où la question posée au CDN.

Résolution 09/130 : Gardons nous Com3Com dans la liste des prestataires.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Le bureau sera chargé de consulter les devis remis par Pierre Martin Razi et de faire le choix du prestataire retenu en pesant les divers avantages/inconvénients de chaque dossier, et en accord avec l'équipe de Subaqua.

11 - Point sur les conventions avec la FFH et la Fédération de sports adaptés (E. Bergman) :

Point sur les conventions. Convention avec la FFH depuis 1996, convention signée avec la FFSA (handicaps mentaux) en 2006. Un certain flou existe pour cette dernière, il faudrait harmoniser ces conventions. Création d'un module ou d'un espace Handicap sur le site internet de la fédération.

12 - Etat d'avancement de la Rando Sub (Pascal Yan) :

Groupe de travail : Eric JOURDAN (Atelier Bleu), Thiébaud JORIS (CIBPL), Alain DELMAS, Pascal YAN et Frédéric DI MEGLIO.

3 axes :

1 - Communication

2 - ce que l'on peut apporter aux encadrants de la rando sub

3 - Les prescripteurs

Outils de développement : travailler sur des moyens de communication, travailler sur un guide méthodologique, pour les prescripteurs fournir une affiche.

Une lettre de mission à destination des experts sera réalisée par le Secrétaire.

13 - Développement durable : points à débattre (S. Gauchet):

Informations relations institutionnelles :

- Demande d'agrément au titre de la protection de l'environnement en cours, dossier validé par la Préfecture. Le dossier a été envoyé au Ministère.
- Le Grenelle de la mer : Propositions examinées par le Ministère. Publication du livre bleu du Grenelle de la mer en téléchargement sur le site FFESSM. Des propositions inspirées par la FFESSM ont été reprises.
- Pôle ressources « Sports de nature » : favoriser la transversalité entre les sports de nature. Point avec le Ministère des Sports, rendez vous prévu.

Projets et partenariats à valider :

- **Aires Marines Protégées (AMP)** : projet de convention avec elles, durée 3 ans renouvelable.
 - objectif : le développement concerté des activités subaquatiques et la protection de la biodiversité et des écosystèmes sous-marins.
 - Plusieurs engagements : développer une proximité de travail, diffusion de l'information, identifier et valoriser des modes de concertations des bonnes pratiques et des difficultés au plan local, développement de projets structurants en matière de collaboration, de connaissance et de veille.

Possibilité de prendre un stagiaire en Master de biologie marine qui fera une synthèse sur le repérage des formes de coopération entre AMP et activités subaquatiques.

Contribution au réseau d'observation des AMP : Mutualisation des connaissances sur les AMP, maître d'ouvrage AMP, durée 3 ans - 300 000 euros. 1) Etude des réseaux existants, 2) mise en place d'interfaces. Démarrage : janvier 2010 - mise en place d'un comité de suivi.

Décision pour le projet de convention avec les Aires Marines Protégées.

Résolution 09/131 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Agence de l'eau Corse Méditerranée appel à projet** : Mise en place d'un réseau d'observateurs « sentinelles » sous-marins : Objectifs : structuration au sein de la FFESSM du travail d'observation et de connaissance du milieu fait au travers des clubs. Dynamisation, valorisation de l'action des clubs et comités. Financement : convention nationale avec l'Agence de l'eau Corse Méditerranée.

- **Participation de la FFESSM aux rencontres du tourisme et de loisirs sportifs** : du 4 au 6 mai 2010 à Nantes, thème du milieu littoral et marin.
 - * Itinérance et sports de nature : développement de la randonnée sub ?
 - * Milieux littoral/marin et pratique de sports de nature, la plongée et la protection des écosystèmes marins ?
 - * Mieux connaître les participants de sports de nature ?
 - * Tourisme durable et sports de nature ?

Mobilisation de la Commission Nationale Environnement et Biologie. Un référent sur les aires marines, un référent sur le partenariat avec l'agence de l'eau, des notes de position ou d'orientation.

Mobilisation du CDN et Régions : disponibilité / coût / articulation avec les régions.

Réunion du dimanche 11 octobre 2009, 9h-13h **CDN élargi aux Comités Régionaux**

Présents :

Mrs BERGMANN - BLANCHARD - BUE - CAILLERE - CAVALLO - Mme DESSERTINE - Mrs DI MEGLIO - DINDINAUD - ESCALES - Mmes GAUCHET - HERVE - Mrs MAIRE - MERLO - MICHEL - Mme MORIN - Mr NOWAK - Mme RICHARD - Mrs SEVERIN - SIMION - VASSEUR - YAN

Absents et excusés : Mr GERARD - Mme MULLER HIMBER

Assistaient également :

- Mr BRONER Jean-Marc	Directeur
- Mme DUBOIS Monique	Conseil des Sages
- Mr MARTIN RAZI	Rédacteur en Chef Subaqua
- Mr MONTAGNON J.Pierre	Directeur Logistique
- Mr Pierre PERRAUD	Comité d'Honneur
- Mme PUGET Albane	Chef de Publicité
- Mr VEDRINES André	Comité d'Honneur
- Mme MAES Sophie	Secrétaire de séance

Présidents de comités régionaux :

- Mr Christian BERGMANN	Est
- Mr René CAVALLO	Provence Alpes
- Mr Philippe DAVID représenté par Serge DAVID	Ligue des Pays Normands
- Mlle Tania DE FABRIQUE SAINT TOURS	Martinique
- Mr Jacques DULIEU	Nord Pas-de-Calais
- Mr Jean ESCALES	Corse
- Mr Bernard LABBE	Aquitaine Limousin Poitou Charente
- Mr Daniel LEHMANN représenté par Michel BUE	Rhône Alpes Bourgogne Auvergne
- Mr Georges MASANELLI représenté par Jean Michel RENOULT	Réunion
- Mr Francis MERLO	Ile de France Picardie
- Mr Jean Yves REDUREAU	Bretagne Pays de la Loire
- Mr Bertrand RITOURET	Centre

Débats avec les Comités Régionaux

01 - Bilan licences 2009 : national et régionaux. Nouvelle saisie licences en ligne. Avenir bordereau licences papier :

Point avec toutes les régions présentes concernant la délivrance des licences en ligne. Avis favorable des régions. La région Provence précise que l'installation « case inconnue » pour la catégorie socio professionnelle a solutionné les difficultés du premier jour. Deux régions non présentes pour avis.

Il est rappelé que si toutefois la saisie de ces données conditionne un peu plus de travail, la connaissance de la catégorie socio professionnelle de nos licenciés offre de nombreux avantages.

Le Secrétaire Général précise qu'une lettre circulaire a été envoyée aux clubs pour expliciter cette délivrance, mais que ceci aurait certes du être fait avant la mise en ligne.

Précisions sur la possibilité pour le licencié de rectifier certains éléments à posteriori concernant sa licence, précisions sur l'avantage pour les clubs concernant la gratuité d'un abonnement pour dix abonnements. Mise en avant du virage fondamental qui est la possibilité d'un renouvellement de licence en ligne par le licencié lui-même, à condition que le club ait préalablement autorisé cette possibilité pour ses membres. C'est là une évolution majeure qui offre toutes les possibilités de choisir les montants de cotisation « club », de s'abonner à Subaqua, de souscrire un type d'assurance, de soulager le travail des bénévoles dans les clubs...

Avenir des bordereaux de licences papier qui continuent de co-exister avec les licences en ligne. Retour d'expérience des régions, certaines régions ont supprimé cette possibilité depuis plusieurs années face au peu de demandes. Certains comités ont des clubs totalement réfractaires. Décision de garder bordereaux licences papier pour 2011.

02 - Communication : modalités gratuité supports visuels, diplômes baptême, Kit promotion opération Fédé pour OD / clubs, boutique en ligne... :

Question est posée de la gratuité des certificats de baptêmes et des supports visuels. Problème du bornage et du gâchis des fournitures. C'est donc une gestion au niveau de la régulation qui est nécessaire. La déconcentration de la politique nationale vers les régions pour cette régulation pourrait s'envisager. En gardant par ailleurs la boutique en ligne. Discussion avec les comités régionaux sur ces sujets.

Dissocier d'une part les outils promotionnels tels les supports visuels (divers autocollants, plaquettes, drapeaux) et d'autre part les certificats de baptêmes qui pourraient être réalisés avec nos partenaires.

Mise en place de kit promotionnel « opérations » pour les OD.

Ces questions seront remises à l'ordre du jour du prochain CDN pour conclusion.

03 - Grandes dates 2010 :

* **Assemblée Générale 2010 à Annecy 19, 20 et 21 mars :** Samedi matin assemblée générale des commissions, le samedi après midi les conseils et à 16 h Assemblée Générale des clubs, les rapports des commissions se feront en priorité. La remise des médailles d'or se fera lors de l'assemblée générale vers 19 h. Proposition de remise des médailles dans les régions et lors de l'assemblée générale des commissions.

Le 20 au soir, le repas de gala sera organisé sur un bateau. Bloqué à 300 places. Le prix de l'assemblée générale d'Annecy est dans la fourchette basse par rapport aux autres AG.

Le vendredi soir, le CDN changera de modalité. Il y aura une réunion de CDN en comité restreint. Les régions et les commissions seront conviées lors d'un apéritif en Mairie après le CDN.

* **Création d'une journée en 2010 à destination des clubs et SCA.** Journée axée sur la journée des océans (mondialement fixée au 8 juin).

* **Conseil des régions :** coordinateur Jean ESCALES. Les demandes seront à envoyer au référent, pour la réunion lors de l'AG.

* **Forum des Présidents « CAMPUS » :** Pas de décision ce jour sur sa pérennisation. Proposition de déplacement des membres du CDN dans chaque OD pour des Campus plus locaux. L'idée est que le national rencontre la base.

* **Salon de la Plongée :** Le CDN souligne le partenariat entre la FFESSM et le Salon de la plongée. Stand fédéral moderne unique, représentation des régions et des commissions, uniformité de présentation vestimentaire, stand Subaqua à part mais très proche.

Stand de 160 M², local de rangement mais pas de vestiaire, un local privé VIP, pas de matériel de commissions, écran de projection. Le bassin sera géré par le comité Ile de France Picardie. Une tenue fédérale salon sera réalisée, siglée pour les régions et commissions, mais non siglée salon. 22 conférences seront prévues par la fédération.

Tour des régions pour la présence sur le stand : Ligue des Pays Normands, Aquitaine Limousin Poitou Charente, Nord Pas-de-Calais, Bretagne Pays de la Loire, Centre, Réunion, Martinique, Est, Provence Alpes, Ile de France Picardie. Noter que Côte Azur et Pyrénées Méditerranée non présents ce jour ont donné aussi leur assentiment.

* **Festival Mondial de l'image** : Sur Marseille cette année, en partenariat et patronage par la Fédération. Du 29 octobre au 1^{er} novembre.

* **Championnat de France de sports subaquatique** : 22, 23 et 24 mai 2010. En Ile de France, sur Cergy Pontoise. Résumé des négociations piscines. Souhait d'organiser une soirée de Gala pour le samedi soir.

04 - Etat d'avancement des Bases fédérales (B. Nowak) :

Définir des critères d'agrément des structures sollicitant l'agrément en tant que bases fédérales. Développer toutes les activités fédérales dans ces bases. Ces bases pourront être le support d'activités nationales.

Chartes :

- 1- qui peut solliciter la demande de base fédérale (structures fédérales)
- 2- Droit et devoir des bases fédérales. Bases de référence, c'est l'image de la fédération. Les bases fédérales s'engagent à mettre à disposition tous les moyens adaptés à l'accueil et à chaque discipline.
- 3- Relation vis-à-vis de la fédération, engagements. Promotion sur le site, mener des opérations promotionnelles dans les salons...

Etude à affiner avec les régions. Proposition au vote pour le prochain CDN.

05 - Modification du règlement intérieur de la fédération :

Vote sur la possibilité de modifier le RI. La rédaction des résolutions visant ces modifications sera discutée lors du prochain CDN de février.

- Création d'un statut particulier de SCIA (Structures Commerciales Internationales Agréées) pour répondre au développement de ce type de structures autour du concept du Club France FFESSM international.

- Conditions dans lesquelles une personne est acceptée au Conseil des Sages. Modification des conditions.

- Activités ouvertes aux non licenciés : développement des ATP en dehors des activités d'initiation.

- Notion d'établissement d'APS. Projet de supprimer cette obligation, notamment pour les structures étrangères.

Résolution 09/132 : Modification du Règlement Intérieur en AG.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Une modification du règlement financier sera également réalisée, comme déjà acté en juin.

06 - Questions diverses :

- **Politique en matière de premiers secours (JL Blanchard)** : Point sur les différents RIFAx. Proposition définitive du RIFAS (Réaction et Intervention Face à un Accident Subaquatique). Il manquait une décision de déclaration opérationnelle. Un tronc commun sera réalisé pour tout le monde, avec spécificités de chaque commission (ex. : RIFAS Nage avec Palmes). Il n'existe toujours pas de diplôme officiel fédéral dans la sécurité civile. Le Ministère de l'Intérieur est très intéressé par les produits fédéraux.

Demande au CDN : à compter du 1^{er} janvier 2010 de façon définitive, les titres de 1^{er} secours de la fédération ne seront délivrés que par l'intermédiaire d'une carte numérotée.

Résolution 09/133 : Obligation de délivrance d'une carte pour les nouvelles certifications en secourisme. Non obligatoire pour les anciens diplômés, sauf pour le passage des niveaux supérieurs.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Ligne vestimentaire (C. Hervé)** : idée de créer une ligne personnalisée fédé pour véhiculer une image homogène et cohérente, avec déclinaison en interne ou en externe. Proposition au prochain CDN d'une ligne de vêtements.
- **Commission des médailles (G. Vasseur)** : Cette commission fera deux ou trois réunions pendant l'année pour ne pas bloquer les demandes. Résultat de la réunion du 9 octobre 2009 : 113 médailles de bronze, 31 argents, deux dossiers seront à compléter pour la prochaine réunion, 16 médailles d'or. La prochaine réunion se fera au salon de la plongée. Une 3^{ème} réunion aura lieu au CDN de juin.
- **Environnement** : La fédération sera équipée de papier recyclable pour les photocopies courantes.
- **Délivrance brevets en lignes** : Difficultés sur la délivrance des brevets en ligne dans certaines commissions. Difficulté liée à la préexistence d'une numérotation ancienne pour certaines commissions. Accès aux informations par le Président de chaque commission nationale concernée.
- **Nouveau groupe de travail sur le partenariat avec la Fédération Française de la Retraite Sportive**

07 - Etats des lieux sur diverses commissions nationales :

- **Orientation Subaquatique** : Vote sur l'organisation d'une épreuve de Coupe du Monde en France pour 2010 (28 au 30 mai 2010 à Brumath) ; Sollicitation de la CMAS et de plusieurs nations, dernière compétition française organisée en 2006. Budget : entre 3000 et 5000 euros en collaboration avec le CROS, cette compétition comptera pour la coupe de France.

Résolution 09/134 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Nage avec Palmes** : en dehors des 3 questions traitées précédemment par Valérie MORIN
 - Vote nouveau règlement NAP avec modifications par rapport aux étrangers : sur recommandation des juristes, cette discrimination, en termes de participation, a été supprimée. Mise en conformité du règlement de la Nage avec Palmes.

Résolution 09/135 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Nage en Eau Vive** : Règlement intérieur (a été envoyé aux membres du CDN) : Article 1.1, modifier et rajouter, « Sous réserve d'être conforme aux Statuts et au RI, il peut être revu, modifié et corrigé.... »

Résolution 09/136 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Technique** : Acceptation divers points de la dernière réunion CTN (envoyé aux membres du CDN) en particulier :
 - Vote mise en place cursus pour attribution brevet moniteur recycleur semi fermé ;

Résolution 09/137 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Vote mise en place contenu de formation des recycleurs à fuite proportionnelle (après obtention homologation des appareils concernés) en particulier cursus pour attribution brevet plongeur recycleur à fuite proportionnelle et cursus pour attribution brevet moniteur recycleur à fuite proportionnelle ; Réponse repoussée dans l'attente d'homologation et de réponse CE.

Résolution 09/138 : *La décision du CDN est reportée à une analyse complémentaire notamment dans l'attente que ces matériels soient normés conformément au code du sport. Ces contenus de formation ne sont donc pas insérés dans le Manuel de formation technique.*

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Information sur modifications concernant participation moniteurs non FFESSM aux examens. Proposition : « Il est rappelé que seuls les moniteurs licenciés qu'ils soient fédéraux, brevetés d'Etat ou associés, peuvent valider les attestations ou groupes de compétences conduisant aux brevets d'initiateur, de niveau 4, de MF1 ou de MF2, ainsi que les unités constitutives des qualifications ou brevets techniques de la FFESSM. Cette règle s'étend à la participation aux jurys d'initiateur, de niveau 4, ou de MF1. Tous les textes antérieurs sont abrogés, et en particulier les résolutions de la CTN prises en 1979, en 1987 et en 1998.

Résolution 09/139 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Livres labellisés : Proposition : « Quels que soient les labels dont bénéficie un ouvrage, les plongeurs en formation ou en examen ne peuvent en aucun cas se prévaloir des éléments qu'il contient pour contester un sujet, la réalisation d'un exercice, une note ou une quelconque décision des formateurs ou examinateurs. Il est rappelé que tout jury est souverain, dans ses choix techniques et pédagogiques comme dans celui des critères de notation. De plus, la FFESSM peut octroyer le label "ouvrage de référence" à plusieurs ouvrages, y compris s'ils traitent du même thème. »

Résolution 09/140 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Demande d'accord sur notion de livre recommandé par CTN : livre secourisme de François Paulhac. Cette mention n'existe plus au sein de la fédération. Il n'y a que des ouvrages de référence. Pas de décision, point à revoir.
- Proposition de la CTN, pour l'exercice 2010, recrutement de 4 instructeurs + 1 en Nouvelle Calédonie.

Résolution 09/141 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Demande du Trésorier qui doit quitter l'assemblée :

Cadrage budgétaire au niveau des commissions. Demande de maintien de la même enveloppe budgétaire en 2010 qu'en 2009, à savoir 1 100 000 euros, soit 24.66 % des charges de la FFESSM. Les commissions devant envoyer leurs budgets prévisionnels au 30 octobre.

Résolution 09/142 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Plongée Souterraine** : Prévoir réunion avec FFS (avec DTN), date réunion inter fédérale pour 19 décembre sur Marseille.
- **Archéologie** : CR réunion avec Mr LHOURE (DRASSM), puis avec Président Commission Archéologie ; Vote sur relations FFESSM/DRASSM : Renforcement des relations directes institution à institution.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Pêche sous-marine** : Rencontre avec la FCSMP. Charte d'engagements et d'objectifs de pêche de loisir éco responsable (JL BLANCHARD et F DIMEGLIO). Réunion 22 octobre sur ce sujet. Autre dossier avec la FNPSA, et son recours devant le Conseil d'Etat contre la décision du Ministère des sports nous donnant la délégation pour cette activité. Un avocat a été missionné pour défendre nos intérêts dans cette affaire.
- **Apnée** : Point sur l'épreuve en compétition de poids constant. Le CDN continue à travailler sur ce dossier avec l'AIDA (Association Internationale pour le Développement de l'Apnée). Réunion programmée en novembre. Concertation sur l'éventualité de l'apparition du poids constant dans les compétitions.
- **Hockey subaquatique** : Hockey et CMAS (JL BLANCHARD). Avancement des travaux. Un courrier a été fait à la CMAS, en indiquant que la politique fédérale à l'égard du Hockey est la suivante : le développement international du hockey subaquatique, sa pérennité, sa crédibilité auprès des pouvoirs publics, ne peuvent se faire qu'à travers un seul organisme international. C'est pour cela que la FFESSM, en accord avec le Ministère des Sports de France, a pour politique le total et exclusif soutien aux championnats CMAS. Par conséquent, la FFESSM n'assurera pas une situation internationale en prise à la fois avec la CMAS et avec le WWA. Les hockeyeurs de la FFESSM sont donc porteurs d'une volonté d'existence au sein de la CMAS, et rien d'autre.

- **Audio visuel et Biologie/Environnement** : Problème au niveau des diplômes d'enseignant, travaux avec la commission juridique. Relance de la commission juridique pour la réception des éléments de réponse aux commissions. Ne pas précipiter les conclusions.
- **Tir sur Cible** :
 - * Validation arbitres internationaux : pas de réponse tant qu'il n'y a pas de commission internationale.

Résolution 09/143 : Compte tenu de la disparition du tir sur Cible à l'international au sein de la CMAS et dans l'attente d'éventuelles restructurations, le CDN repousse à une date ultérieure la nomination des arbitres internationaux.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

* Nomination d'un arbitre national : Madame Sylvie LE MENN.

Résolution 09/144 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

* Validation règlement national : report de la décision au CDN de février vu réception trop tardive des documents pour une diffusion et étude des membres du CDN.

- **Médicale et de prévention** :
 - * Demande d'aide par leurs présidents de commissions pour les personnes qui doivent passer devant une commission de discipline pour dopage.
 - * Chaque commission qui demande un référent médical doit proposer cette personne au CDN.
 - * Demande d'accord du CDN sur l'utilisation de la « base licenciés » pour contacts par la commission médicale. Cette demande est prise en compte pour étude. Cette question sera à nouveau soulevée au prochain CDN après consultation auprès de la commission juridique.

08 – Bureau des Archives fédérales (M Dubois) :

Question posée : définition d'une feuille de route du CDN pour ce dossier. Ce bureau est statutaire. Philippe Rousseau, le référent national, a été envoyé au CNOSF pour une réunion d'information sur la mise en place d'une base d'archive MEMOS. Règlementairement, les fédérations doivent demander la validation de la destruction des archives historiques. MEMOS se propose de faire un audit dans toutes les fédérations. Pour bâtir une véritable politique de (re)constitution de nos archives, il faudrait, dès maintenant, provisionner une somme annuellement pour pouvoir, à l'occasion, racheter aux ayant droits des personnes possesseurs de biens liés à la fédération. Il faudrait également lancer une souscription pour le recensement et le recouvrement des archives perdues.

Proposition du bureau des archives fédérales : état des lieux, lancement de la souscription, rassembler de l'argent pour faire face à cette reconstruction.

Le CDN peut-il préciser une feuille de route concernant notre politique de construction de notre mémoire fédérale ? Proposition du secrétaire de la Ligue des Pays Normands de s'intégrer dans l'équipe chargée de cette étude de projet de rassemblement des archives et matériels.

Propositions facilement mises en oeuvre : utilisation de moyens logistiques déjà existants au siège national (ordinateur dédié au CDN), pour les travaux du bureau des archives, mais pas de budget spécifiquement prévu à cet effet pour 2010, mais les frais liés à l'exercice des missions de ce bureau, notamment les frais de déplacements, sont naturellement pris en charge.

Remerciement du Président pour la qualité des travaux et les débats.

Fin du CDN à 13h00. Tous les sujets de l'Ordre du Jour ont été abordés.

Le Secrétaire Général de la FFESSM
Frédéric DI MEGLIO

Le Président de la FFESSM
Jean-Louis BLANCHARD